

Conseil Municipal du 18 mars 2024

Délibération n° 2024-02-17 : Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public chemin de l'Épinette à Nandy

L'an deux mille vingt trois, le **lundi 18 mars 2024 à 20 heures**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie de Nandy, sous la Présidence de Monsieur René RÉTHORÉ, son Maire en exercice.

Date de convocation : 13 mars 2024

Date d'affichage : 13 mars 2024

Secrétaire de séance : Madame Margaret DE GROOT

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 28

Présents : 19

Votants : 27

Présents :

Monsieur René RÉTHORÉ ; Monsieur Grégory MASSAMBA ; Madame Claudie ORMEAUX ; Monsieur Laurent VANDERHAEGHE ; Madame Margaret DE GROOT ; Monsieur Alexandre VIERA ; Madame Sophie JACOTIN ; Monsieur Roland DELATTRE ; Madame Isabelle JOURDAIN ; Madame Stéphanie FOURNEL ; Madame Emilie LARGE ; Madame Jenna SALORD ; Monsieur Coumar PREM ; Monsieur Alexis CABELLO ; Monsieur Jean-François RIOS ; Monsieur Jean-Marc MAUGUIN ; Monsieur Patrick KATAKO ; Monsieur Claude ARNOU ; Monsieur Jean-Pierre JACQUART.

Absents excusés et représentés :

Madame Manon SALOMONI-GOMES donne pouvoir à Monsieur René RÉTHORÉ ;
Monsieur Jean-Marie VAYER donne pouvoir à Monsieur Grégory MASSAMBA ;
Madame Joana DISTIN donne pouvoir à Madame Claudie ORMEAUX ;
Monsieur Simon YORO donne pouvoir à Monsieur Laurent VANDERHAEGHE ;
Madame Meryem GÜLSEN donne pouvoir à Madame Margaret DE GROOT ;
Madame Fatima GACEM donne pouvoir à Madame Sophie JACOTIN ;
Monsieur Abdelkrim TABBOU donne pouvoir à Monsieur Alexandre VIERA ;
Monsieur Florian GERBER donne pouvoir à Monsieur Roland DELATTRE.

Absents:

Madame Marie KOUNDOU

Exposé :

Monsieur et Madame KHEROUHA SIDI Mohamed - sise 145 chemin des Acacias à Nandy, Monsieur SIMON-CHOPARD Maxime - sise 127 chemin des Acacias à Nandy, Monsieur GARCIA Fabien - sise 125 chemin des Acacias à Nandy, Monsieur et Madame DEVEAUX Pascal - sise 105 chemin des Acacias à Nandy, Monsieur SANTIAGO Ruiz Antonio Javier et Madame PRAUD Alicia - sise 105 chemin des Acacias à Nandy, Madame GIRAULT Sylvie - sise 87 chemin des Acacias à Nandy, Monsieur PASCI Tony et Madame ACHEMAOUI Julie - sise 71 et 87 chemin des Acacias à Nandy, sont intéressés par l'acquisition d'une partie de l'espace public située à l'arrière de leur propriété en limite du chemin de l'Épinette, cadastrée section AC afin d'agrandir leurs propriétés.

Pour ce faire, il est proposé de désaffecter et de déclasser cette partie du domaine public pour une contenance de 670 m² issue d'un terrain libre engazonné et inutilisé en limite du chemin de l'ÉPINETTE jouxtant la parcelle AC n°85.

En vertu du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la sortie d'un bien du domaine public est conditionnée par la désaffectation matérielle du bien et par une décision administrative, en l'espèce une délibération constatant la désaffectation et portant déclassement du bien. Le bien ainsi désaffecté et déclassé appartiendra au domaine privé de la commune.

Afin de faire cesser l'usage public, des barrières et un balisage sont positionnés autour du terrain à déclasser d'une contenance de 670 m².

VU la demande d'acquisition de terrain présentée par Monsieur et Madame KHEROUHA SIDI Mohamed, Monsieur SIMON-CHOPARD Maxime, Monsieur GARCIA Fabien, Monsieur et Madame DEVEAUX Pascal, Monsieur SANTIAGO Ruiz Antonio Javier et Madame PRAUD Alicia, Madame GIRAULT Sylvie, Monsieur PASCI Tony et Madame ACHEMAOUI Julie, en date du 24 novembre 2023 ;

VU le plan de ville annexé ;

VU le plan de division parcellaire annexé délimitant l'emprise à déclasser du domaine public : lots 1 à 8 ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la désaffectation puis au déclassement de la partie de parcelle cadastrée section AC pour une contenance de 670 m² ;

CONSIDERANT que la désaffectation et le déclassement de la dite partie de parcelle ne portent pas atteinte aux fonctions de circulation piétonne ;

CONSIDERANT la charge d'entretien que cette emprise représente pour la collectivité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Sur proposition du Maire,
Après en avoir délibéré,

CONSTATE (27 VOIX POUR) la désaffectation d'une partie de la parcelle cadastrée section AC d'une contenance de 670 m² appartenant au domaine public communal et jouxtant la parcelle AC 85.

APPROUVE (27 VOIX POUR) le déclassement de cette partie du domaine public communal pour le faire rentrer dans le domaine privé de la commune.

CHARGE (27 VOIX POUR) le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue du déclassement de cette partie d'espace public.

INVITE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.
Pour copie conforme.

Nandy, le 18 mars 2024

Margaret DE GROOT
La secrétaire de séance



Ville de Nandy
ANNEXE 1- PLAN DE VILLE - Déclassement d'une partie du domaine public

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 077-217703263-20240318-20240217-DE



SAVIGNY-LE-TEMPLE
**Déclassement
Domaine Public**

- F Fauvette (chemin de la).....D4
- G Garenne (allée de la).....G5.6
Général Delestraint (avenue du).....B9.10
Genévriers (allée des).....D7.8
Gibecière (rue de la).....E.F6
Girrolles (allée des).....G3
Gorge Cocq (rue du).....H4.5 - I5.6
Grains (chemin des).....C8.9
Granite rose (rue du).....E10
Grenat (allée du).....E11
- H Héliotropes (chemin des).....C5
- J Joncs (allée des).....K4
Jonquilles (chemin des).....B5 - C6.7
- L Lauriers (rue des).....K7
Lavoir (chemin du).....E9.10.11
Libération (place de la).....I6
Lièvres (allée des).....G5
Loriot (allée du).....D5
Louveterie (allée de la).....G6
- M Mairie (place de la).....I8
Mais (allée des).....D9
Marcassins (allée des).....G7
Mare à l'Épinette (chemin de la).....F8 - G9.10 - H11
Merisiers (rue des).....L4
Merles (chemin des).....N2.3
Meulières (allée des).....E9
Millet (chemin du).....B9
Moisson (place de la).....B9
Morilles (allée des).....H3
Morsang (route de).....O2.3.4
Mousserons (allée des).....G7 - H3.4

- A Acacias (chemin des).....C7.8
- B Bourg (promenade du).....I.J5.6
- Bourette (Allée).....M2-3

Département de Seine-et-Marne

Ville de NANDY



Chemin de l'Épinette



Plan de Division Parcelaire pour Cession du Domaine Public aux riverains

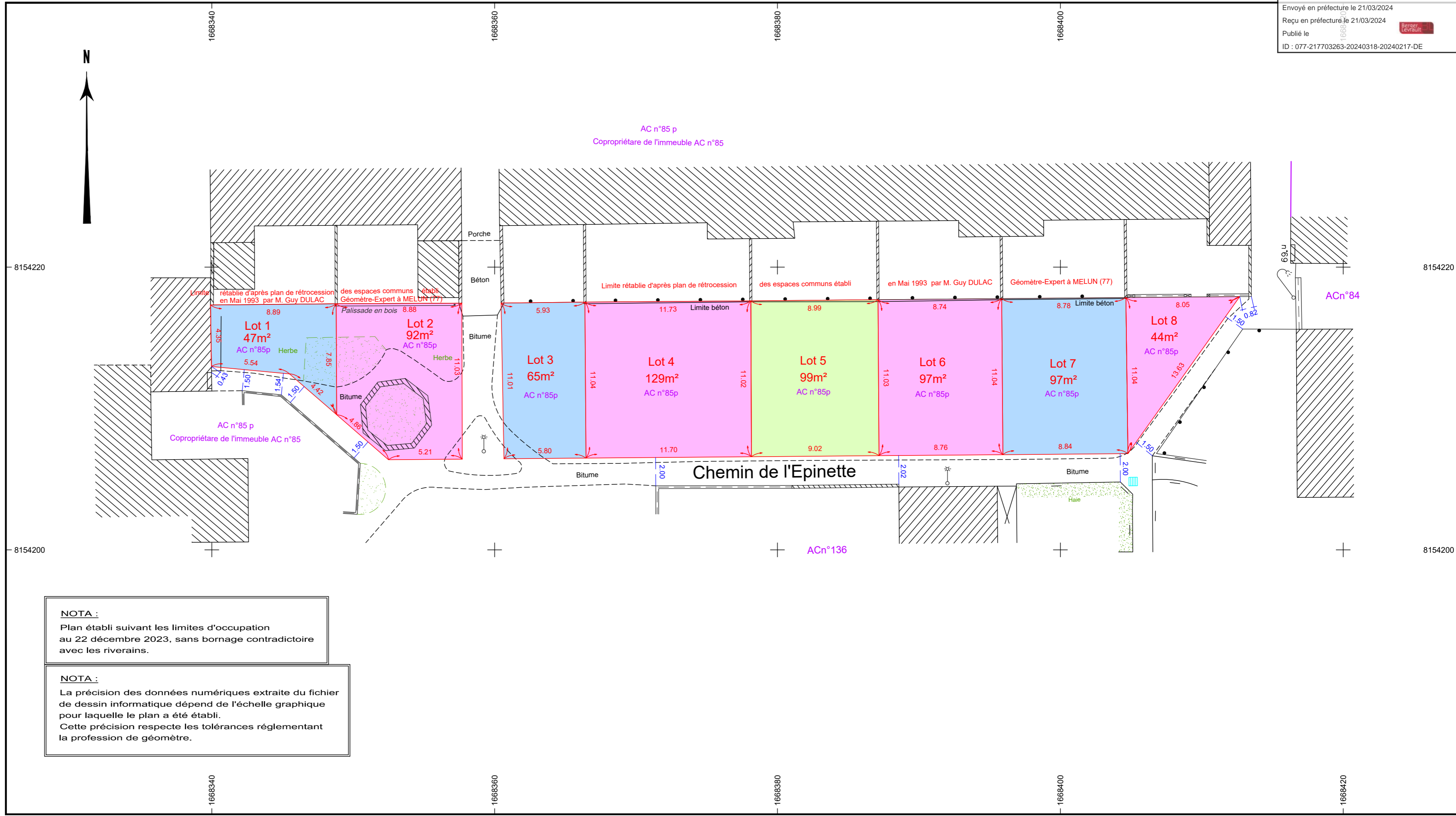
Echelle : 1/200

Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le
ID : 077-217703263-20240318-20240217-DE

Indice	Date	Resp.	Descriptif
B	12/01/2024	B.C.	Plan de Division parcelaire
C	14/02/2024	B.C.	Plan de Division parcelaire 1
D	04/03/2024	B.C.	Plan de Division parcelaire 2
-	-	-	-
-	-	-	-

C.O.G.E.R.A.T.
Bruno CANIPEL-Géomètre-Expert
19,Rue Altiero Spinelli à Vert-Saint-Denis
77246 CESSON CEDEX
Tel:01-64-52-02-56
E mail : cogerat@cogerrat.fr
Site Internet : www.cogerrat.fr

Date : 04 Mars 2024	Plan : 1/1
Dossier : 22963	Indice : D
Planimétrie: R.G.F. 93 CC49 Rattachement par GPS (précision absolue +/- 0.05m)	Altimétrie: Néant
Fichier : 22963-D.dwg Version : Autocad 2004	Dessinateur : M.B. / Z.O. Terrain : D.C.



NOTA :
Plan établi suivant les limites d'occupation au 22 décembre 2023, sans bornage contradictoire avec les riverains.

NOTA :
La précision des données numériques extraite du fichier de dessin informatique dépend de l'échelle graphique pour laquelle le plan a été établi. Cette précision respecte les tolérances réglementant la profession de géomètre.